



DESCRIPTION DU CONCOURS

Mécanique industrielle

POST-SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	4
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	7

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Les compétences sont indiquées en détail dans les sections 2.4 ou 3.2 (à terminer SCC) de la Description de concours et, s'il y a lieu, dans les documents du projet et ceux connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/en/skill_area/industrial-mechanic/

2.2 But de l'épreuve

Le concours évaluera les compétences des concurrents et des concurrentes en matière de mécanique industrielle. Les compétences comprennent le traçage

manuel de précision, l'utilisation d'outils manuels et électriques, l'installation de composants mécaniques d'équipements industriels, le soudage de métaux et la fabrication, le cintrage de tubes en acier inoxydable et l'installation de raccords, les schémas de transmission d'énergie par fluide et la construction de circuits, la mise à niveau, l'alignement d'arbre et la maintenance préventive, y compris la mesure et l'équilibrage des vibrations.

2.3 Durée du concours

Douze (12) heures.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Volet pratique : 100 %.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Distribué les jours du concours
Liste des compétences	Décembre 2025

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Accomplir des tâches avec des outils à main.^{1,7}
- Effectuer des tâches de traçage manuel de précision.^{1,7}
- Lire et interpréter des plans.⁵
- Appliquer les compétences requises pour cintrer un tube en acier inoxydable et installer des raccords selon les indications données en vue de l'installer sur une composante mécanique.^{5,7}
- Installer les composantes de transmission d'énergie par fluide fournis et fabriquer le circuit demandé selon les instructions fournies.^{1, 5, 7}
- Effectuer des tâches de maintenance préventive telles que la mesure des vibrations et l'équilibrage.^{1,5,7} Accomplir des tâches avec des outils à main.^{1,7}
- Effectuer une procédure de mise à niveau.^{1, 5, 7}
- Effectuer un alignement de l'arbre de la machine à l'aide de cadrans et/ou d'un outil d'alignement laser, y compris un calcul de la dilatation thermique.^{1,5,7,9}
- Démontage et remontage d'un équipement industriel.^{5,7}
- Accomplir les tâches de fabrication et de soudage selon les plans fournis (symboles adaptés à la portée de la norme CSA W59. Bureau canadien de soudage).^{5,7}
- Connaître les mesures impériales et les symboles ANSI.¹

- Connaître les normes ISO de schémas de transmission d'énergie par fluide.⁵

Chaque concurrent ou concurrente devra attester, par écrit, qu'il ou elle n'a pas passé l'examen pour obtenir un certificat d'aptitude et qu'il ou elle n'a pas le statut de compagnon ou de compagne dans un métier connexe.

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

Tous les outils, composantes et appareils nécessaires, y compris :

- Tous les outils manuels et électriques.
- Tous les outils de mesure.
- Tous les outils, matériaux et vêtements de soudage.
- Équipement d'alignement d'arbre laser, de mesure des vibrations et d'équilibrage Fixturlaser.
- Outils et composants de cintrage et de raccord de tube « Swagelok ».
- Composants pneumatiques ou hydrauliques de Festo Didactique.
- Tout outil nécessaire au démontage ou au remontage d'équipement industriel.

4.1.1 (SI NÉCESSAIRE, 2^E NIVEAU)

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

S. O.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- La tenue appropriée au métier ne doit porter aucun logo visible (les vêtements fournis par la province ou le territoire sont acceptés).
- Les cheveux longs doivent être attachés à l'arrière.
- Le port de vêtements amples est interdit.
- Les vêtements doivent être adaptés à la tâche à accomplir.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des

directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Écrans faciaux pour le meulage
- Gants de mécanique
- Bouchons d'oreille
- Lunettes de sécurité
- Masque de soudage
- Gants et veste de soudage

Remarque : Les personnes qui n'utiliseront pas les pièces d'équipement de protection individuelle lorsque nécessaire ne seront pas autorisées à participer au concours.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Souliers/bottes de sécurité approuvés par la CSA.
- Des gants de mécanique peuvent être portés (facultatif).
- Les concurrents et concurrentes peuvent apporter leur propre équipement de protection individuelle pour le soudage, y compris le masque, la veste et les gants (facultatif).
- Les concurrents et concurrentes peuvent utiliser leurs propres lunettes de sécurité certifiées (facultatif).

Remarques : Les personnes qui n'apportent et n'utilisent pas les pièces d'équipement obligatoires ci-dessus ne seront pas autorisées à participer au concours.

L'équipement de protection individuelle fourni par le concurrent peut être utilisé à la discrétion du Comité technique national en fonction de la sécurité, de l'application et de l'équité par rapport à la compétition.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Traçage, mesure, fabrication et soudage MIG	25
Maintenance préventive (mesure des vibrations et équilibrage), mise à niveau, et alignement d'arbre avec calcul de la compensation de la dilatation thermique	25
Transmission d'énergie par fluide (pneumatique ou hydraulique), cintrage de tubes en acier inoxydable et installation de raccords	25
Installation de composants mécaniques et démontage et remontage d'équipements industriels	25

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation des appareils électroniques	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisation d'appareils électroniques (y compris les téléphones et les appareils intelligents) est interdite pendant l'épreuve. Les téléphones apportés sur place seront conservés pendant la durée de l'épreuve.
Documents et dessins du concours	<ul style="list-style-type: none"> Ne doivent pas quitter le site de l'épreuve et ne peuvent pas enregistrer. Les documents fournis doivent être utilisés.
Sécurité et comportement	<ul style="list-style-type: none"> Les règles de sécurité et les exigences relatives à l'ÉPI doivent être respectées en tout temps dans l'aire du concours. Les concurrents doivent se comporter de manière respectueuse et professionnelle. Les boissons alcoolisées et les drogues sont interdites.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Les outils et les équipements doivent être utilisés de manière appropriée et sécuritaire. |
|--|---|

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial devra en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « alignement d'arbre » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « traçage et fabrication » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « installation de composant mécanique » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Québec	Mohamed Flyes – Président adjoint
Ontario	Jake Doan
Manitoba	Mike Williams
Saskatchewan	Neil Dielschneider
Alberta	Jason Parnell – Président
Colombie-Britannique	Carey Simpson
Nouveau-Brunswick	Patrick Guignard

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.